



Signataires : Lionel Dugerdil, Christo Ivanov, Florian Dugerdil, Michael Andersen, Patrick Lussi, Guy Mettan, Stéphane Florey, Daniel Noël

Date de dépôt : 3 juin 2025

Proposition de motion

Genève solidaire de Blatten

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que 3 millions de mètres cubes de glace et de gravats ont enseveli une grande partie du village de Blatten (VS) ;
- l’ampleur de la destruction ;
- que les personnes sinistrées ont tout perdu ;
- que les besoins s’annoncent conséquents ;
- que ces besoins ne sont pas tous pris en charge par les assurances ;
- que les sinistrés doivent faire face à des dépenses urgentes sans forcément disposer des ressources nécessaires ;
- nos pensées allant à la population sinistrée et le besoin d’exprimer notre solidarité,

invite le Conseil d’Etat

à débloquer une aide financière d’urgence visant à concrétiser la solidarité du canton de Genève avec les habitants de Blatten, et à collaborer avec la commune de Blatten, le canton du Valais et les organisations de bienfaisance reconnues.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le 28 mai 2025, l'éboulement massif provoqué par l'effondrement partiel du glacier du Birch a enseveli une grande partie du village de Blatten (VS) dans le Lötschental. Environ 90% du village a disparu sous des millions de tonnes des débris et les rares maisons épargnées se trouvent désormais sous les eaux de la rivière Lonza dont le cours est interrompu par les débris.

De nombreux habitants se retrouvent sans rien après l'éboulement. Avec le peu de temps disponible pour évacuer, de nombreuses personnes ne sont pas parvenues à sauver davantage d'effets personnels. La destruction des bâtiments d'habitation et des infrastructures publiques implique que les sinistrés soient relogés. En outre, tous les besoins des sinistrés ne sont pas pris en charge par les assurances.

La Chaîne du Bonheur, la Croix-Rouge et Caritas s'activent déjà afin d'apporter notamment un soutien financier direct aux personnes sinistrées, une prise en charge partielle de loyers pour des logements temporaires, un appui aux petites entreprises en cas de pertes de revenus et une aide sur le moyen et long terme.

Nos pensées vont à la population sinistrée. Pour ces raisons, la présente proposition de motion invite le Conseil d'Etat à débloquer une aide financière d'urgence visant à concrétiser la solidarité du canton de Genève avec les habitants de Blatten, en collaborant avec la commune de Blatten, le canton du Valais et les organisations de bienfaisance reconnues.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette proposition de motion.